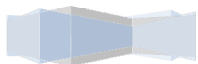




Mémoire déposé dans le cadre du PDUES Turcot



Prévention Sud-Ouest en bref

Actif dans le milieu depuis 28 ans, Prévention Sud-Ouest est un organisme à but non-lucratif ayant comme principal mandat la prévention de la criminalité par l'implication des citoyens et citoyennes dans tout l'arrondissement « Le Sud-Ouest » de Montréal.

Plus précisément, l'organisme a pour objectifs de réduire le taux de criminalité dans cet arrondissement, mettre en œuvre des mesures de prévention qui améliorent la qualité de vie et la sécurité de la population ainsi que de favoriser la cohésion sociale entre les citoyens et citoyennes. L'organisme travaille à améliorer la sécurité réelle et le sentiment de sécurité des citoyens et citoyennes de tous âges.

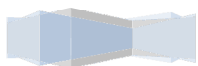
Prévention Sud-Ouest s'implique activement auprès de la population et dans le milieu communautaire du Sud-Ouest. En plus de participer à différents événements et comités, il est un membre fondateur de la table de sécurité urbaine de l'arrondissement Sud-Ouest, de Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul et du ROPASOM (Regroupement des organismes pour aînés et aînées du sud-ouest de Montréal). L'organisme est mandataire du programme Tandem pour l'arrondissement et gère également d'autres projets tel le projet BUMP (projet de médiation urbaine de la Bourgogne) et des projets de travail de milieu.

Dès 2007, l'organisme s'est impliqué dans le regroupement « Mobilisation Turcot » et a déposé un mémoire lors des audiences du BAPE sur la reconstruction de l'échangeur Turcot en juin 2009.

Dans le cadre de ses activités, Prévention Sud-Ouest est amené à travailler auprès de différents groupes d'individus (aînés, adultes, jeunes du primaire et du secondaire), mais également à des groupes au profil socioéconomique varié (locataires, propriétaires et commerçants). Cette diversité d'implications lui permet de se faire un portrait général des enjeux qui animent le Sud-Ouest.

Depuis plusieurs années, Prévention Sud-Ouest a développé son expertise en matière d'aménagement urbain sécuritaire et de déplacements sécuritaires

- par des sondages
- en réalisant des marches exploratoires avec différents groupes de citoyens
- en participant activement à la réalisation de « L'audit de potentiel piétonnier de la RUI Galt » avec la Direction de santé publique de Montréal (DSP) en 2011
- en réalisant des audits de potentiel piétonnier dans différents secteurs de l'arrondissement Sud-Ouest.

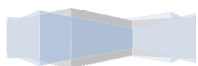


Mise en contexte

Prévention Sud-Ouest a rédigé ce mémoire afin de souligner l'importance que la sécurité et le sentiment de sécurité soient pris en compte dans ce PDUES (plan de développement urbain et social) de l'échangeur Turcot. Plus précisément nous voudrions:

- des déplacements en toute sécurité pour les cyclistes, les piétons et les utilisateurs d'aide à la marche motorisé
- des mesures d'apaisement de la circulation
- des moyens mis en place pour réaliser des aménagements urbains sécuritaires favorisant l'occupation de ces « no man's land »

Le projet de démolition et de reconstruction de Turcot est déjà commencé et plusieurs situations nous questionnent : fermeture d'une portion de la piste cyclable du canal de Lachine, présence accrue de poussière, bruit, camionnage, fermeture de trottoirs (rue Notre-Dame près de Monk par exemple). Ces quelques exemples nous amènent à penser que l'utilisation par les piétons et cyclistes des corridors alternatifs proposés est souvent dangereuse.



Vivre en sécurité autour et sous l'échangeur Turcot

Face à un lieu, un citoyen peut percevoir un certain risque et ainsi augmenter son sentiment d'insécurité. Sa perception est alimentée par des indices réels : présence d'incivilités (graffitis, vandalisme, etc.), faible fréquentation du lieu, isolement, éclairage déficient, manque d'entretien, présence de déchets, etc.

Dans le secteur du PDUES, pour améliorer le sentiment de sécurité nous suggérons de se baser sur les six principes reconnus en matière d'aménagement de lieux publics

1- Savoir où on est et où l'on va

La signalisation doit donner des indications claires aux citoyens sur les parcours à emprunter, les issues possibles, les noms de rue, les lieux publics et les attraits touristiques.

La présence d'un panneau avec une carte du secteur aiderait à se situer et à se diriger. Le nom des rues sur la piste cyclable permettrait de mieux se situer.

Il faudra veiller à ce que les panneaux de signalisation ne soient pas masqués par la croissance d'arbres ou d'arbustes ni par des graffitis. L'entretien devra être constant.

La vitesse de 30 km/h doit être maintenue dans le secteur et des mesures de ralentissement doivent être mises en place.

Le temps de traverse des intersections avec feux doivent convenir pour des personnes âgées ou à mobilité réduite : on doit augmenter le temps alloué. Le marquage des traverses pour piéton doit être priorisé. Les pistes cyclables doivent être, elles aussi, clairement identifiées et balisées.

2- Voir et être vu

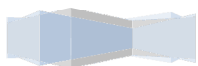
L'éclairage doit être de haute qualité **pour les piétons**. Les automobilistes ont déjà les phares de leurs véhicules pour s'éclairer. L'éclairage devra être présent sous les structures aériennes, dans les tunnels, dans les passages, sur les trottoirs et dans tous les espaces publics..

L'aménagement doit être prévu afin de ne pas créer de zones d'ombre ni de zones de cachette.

De la surveillance par caméra pourrait contribuer également à accroître le sentiment de sécurité et contribuer à réduire certains méfaits principalement le vandalisme et les graffitis.

3- Entendre et être entendu

Ce principe est réalisable en autant que le lieu soit fréquenté. Plus il y a de personnes dans un lieu, plus se crée un phénomène d'auto-surveillance. Par contre, principalement autour des structures, il faudra composer avec le bruit de la circulation.



Faire du Pôle Gadbois un lieu où les gens viendront voir des films, se détendre ou autre incitera l'achalandage et augmentera le sentiment de sécurité.

Par contre, sous les structures il deviendra difficile de se faire entendre et les activités proposées auront peu ou pas de succès. De plus, faire des activités sous des structures de ce type pourrait augmenter les risques pour la santé des usagers.

Pourquoi ne pas se tourner, pour les espaces sous l'échangeur, vers des commerces liées à l'automobile (lave-auto, garages, pièces de remplacement) ou à la construction (quincaillerie, magasin grande surface, etc.)

Il faudrait penser alors à créer des zones commerciales et de services à proximité (café, épicerie, clinique médicale ou autre).

4- Pouvoir s'échapper et demander du secours

Éviter à tout prix de créer des culs-de-sac où le piéton ne peut s'échapper, se sortir d'une situation désagréable.

Comme mentionné précédemment, si le lieu est fréquenté la possibilité de demander du secours et d'en obtenir est plus grande. Si les heures d'ouverture des commerces sont longues : la période de « sécurité » l'est également.

Des téléphones d'urgence sont également à envisager afin d'apporter le secours rapidement.

5- Environnement propre et accueillant

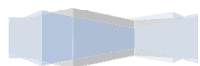
Un endroit propre et bien entretenu augmente le sentiment de sécurité. On s'y sent bien. Ramasser les déchets de façon régulière, augmenter le nombre de poubelles, effectuer l'entretien du mobilier urbain, effacer les graffitis sont quelques-unes des mesures à mettre en place pour augmenter le sentiment de sécurité.

Des bateaux-pavés en bon état, des mesures d'accès universel permettront à tous d'utiliser ces espaces en toute sécurité.

Pourquoi ne pas ajouter une touche artistique aux piliers bétonnés : ajout de formes, de couleur, de végétaux. Ces éléments sont de nature à agrémenter les lieux et attirer la fréquentation donc d'augmenter le sentiment de sécurité.

6- Agir ensemble

Après avoir consulté les citoyennes et les citoyens, le milieu communautaire, le monde des affaires, les institutions et autres, il s'agit maintenant d'amener tous ses acteurs à agir ensemble.

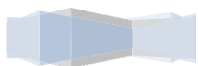


Pourquoi ne pas utiliser la toiture du centre Gadbois pour y installer un panneau, visible par les utilisateurs de l'échangeur, indiquant que les gens du Sud-Ouest vivent en-dessous de l'autoroute et sont prêts à les accueillir. Il pourrait également servir à faire l'annonce des événements à venir dans le Sud-Ouest.

Organiser des fêtes est toujours rassembleur : pourquoi ne pas en faire une par saison et profiter des abords du canal de Lachine pour se croire à la plage ou au carnaval d'hiver.

À ces principes de base il faut ajouter certains éléments importants pour la vie de ce secteur.

- Changement de vocation des quartiers industriels à résidentiels
- Absence de commerces, restaurants, bistro, désert alimentaire
- Présence du Centre universitaire de santé McGill
- Demande résidentielle accrue : forte concentration de condos
- Présence de nombreuses résidences pour aînés
- Demande de logement social ou à faible coût
- Secteur d'emploi (Cabot) à préserver
- Éviter à tout prix d'isoler les quartiers. Au contraire créer des liens entre ceux-ci.
- Développer une vie de quartier et une vie inter-quartiers.



Conclusion

Prévention Sud-Ouest souhaite que ce PDUES et les actions qui seront entreprises pour le réaliser contribuent réellement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes des secteurs touchés directement et indirectement.

Nous réitérons l'importance de tenir compte de la sécurité et du sentiment de sécurité des résidents et résidentes mais également des visiteurs de nos quartiers, Nous rappelons que nous demandons:

- des déplacements en toute sécurité pour les cyclistes, les piétons et les utilisateurs d'aide à la marche motorisé
- des mesures d'apaisement de la circulation
- des moyens mis en place pour réaliser des aménagements urbains sécuritaires favorisant l'occupation de ces « no man's land »

Notre organisme poursuivra son implication dans ce dossier afin de réaliser un milieu de vie sécuritaire et agréable.

